

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023

DELIBERATION N°2023.00284

FRENCH TECH SAINT-ETIENNE LYON - SOUTIEN 2023

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Marc TARDIEU,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 23 juin 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230615-D2023002840

Date de mise en ligne : 23 juin 2023

M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. David FARA,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Charles DALLARA, M. Philippe DENIS,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023

FRENCH TECH SAINT-ETIENNE LYON - SOUTIEN 2023

La Mission French Tech réunit un réseau de 16 Capitales et 99 Communautés en France et à l'International. Collectivement, elles œuvrent au succès de l'écosystème de La French Tech en fédérant start-ups et acteurs locaux, en menant des actions dans la lignée de ces priorités et en déployant les programmes de la mission. Sur notre territoire, la Capitale French Tech Saint-Etienne - Lyon assure cette mission.

Les Métropoles de Lyon et Saint-Etienne ont décidé de présenter en 2019 une candidature commune au label Capitale French Tech, chacune conservant son identité et sa spécificité mais en étant unies et complémentaires.

En effet, au sein de la deuxième Région économique de France, le territoire Saint-Etienne Lyon compte plus de 1 550 startups, représentant près de 20 000 emplois. Elles sont majoritairement développées dans les secteurs du numérique, de la santé et de l'industrie ; la cybersécurité et les green tech étant des secteurs en émergence. Depuis 2019, c'est près d'un milliard d'euros qui a pu être levé par l'ensemble des startups du territoire.

Dans le cadre de cet écosystème tech dense, Lyon French Tech a été créée en 2015 ; l'Association a été reconnue d'intérêt général. En novembre 2022, une nouvelle candidature a été déposée dans le cadre de l'appel à projet « Labellisation Capitale French tech 2023 - 2025 » par l'Association qui se nomme dorénavant French Tech Saint-Etienne Lyon.

L'alliance opère exclusivement sous la marque « French Tech Saint-Etienne - Lyon ». Elle réunit ainsi les forces vives des entrepreneurs et des membres de l'écosystème des deux Métropoles autour de valeurs communes, d'un mode de gouvernance et d'un mode opératoire partagés. Elle s'appuie sur 3 piliers (« Deep Tech » : innovation dans les hautes technologies, « Tech for Good » : responsabilité sociale et environnementale, « Hypercroissance »), et vise à accélérer la croissance et l'internationalisation des start-up et des PME.

L'Association French Tech Saint-Étienne Lyon fédère ainsi l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour favoriser la création, la croissance durable et responsable ainsi que l'internationalisation des startups de Saint-Étienne - Lyon, tous secteurs confondus Tech et Numérique.

En 2022, ce sont près de 400 structures (dont une cinquantaine d'adhérents stéphanois) qui adhèrent à l'Association French Tech Saint-Etienne Lyon : startups, scale-ups, PME, ETI, grands groupes, incubateurs, clusters, etc. L'Association dispose de bureaux à Lyon et à Saint-Etienne.

Au travers d'un chargé de mission dédié au territoire stéphanois et en étroite partenariat avec les acteurs du territoire, des actions et des animations sont assurées sur le territoire stéphanois :

- **permanences** régulières pour rencontrer l'écosystème local ;
French Tech est aussi membre de MIND, membre du jury Pingstar (digital League), et membre du comité d'incubation Use'in – La Base et l'école des Mines est adhérente de la French Tech.

- **Animation** de l'écosystème local, avec un accent mis sur les spécificités du territoire stéphanois : manufacturing. Animation d'un groupe de travail Manufacturing qui collabore autour de sujets liés à l'innovation dans le domaine industriel pour augmenter la proportion de startups industrielles sur le territoire Lyon-St-Étienne. Cette commission réunit près de 20 membres.

De plus, 7 événements One Tech organisés à Saint-Etienne ou en partenariat avec des acteurs du territoire, réunissant près de 130 personnes, comme « Design de service », « comment financer la croissance de ma start-up », etc. ; 2 after-work qui ont mobilisé près de 40 chefs d'entreprise.

- **Déploiement des programmes nationaux** French Tech pour et avec les startups et acteurs de l'innovation du territoire : French Tech central, Lyon start-up, French Tech tremplin, French Tech Rise.

A noter qu'en 2022, Saint-Etienne Métropole a intégré les partenaires publics de French Tech Central. Cet outil permet aux porteurs de projets innovants de prendre rendez-vous en ligne avec l'écosystème de l'accompagnement à la création d'entreprise innovante. Cela favorise la valorisation des dispositifs d'accompagnement de la Métropole.

Au bureau, sur 8 membres, 3 stéphanois représentent notre territoire tandis qu'au Conseil d'administration, 5 stéphanois sur les 20 sont présents.

Pour 2023, French Tech Saint-Etienne Lyon a proposé de poursuivre ses missions de la manière suivante :

- La French Tech positionne la spécificité stéphanoise en matière de Design de manière plus claire dans l'animation de ses Commissions et dans ses programmes ;
- La French Tech doit trouver sa place dans le projet Cité 2025, notamment en ce qui concerne le volet « expérimentation » (quartier où l'on vient chercher les tendances). Elle doit considérer le quartier Manufacture comme une vitrine des innovations métropolitaines ;
- La French Tech doit renforcer son animation de la Communauté manufacturing et faire le lien avec les dispositifs d'accompagnement à l'innovation déployés par Saint-Etienne Métropole (fonds d'amorçage pour l'industrie, fondation pour la médiation industrielle) ainsi que les autres dispositifs des partenaires du territoire. Elle doit également favoriser le lien entre nos startups industrielles et les grands donneurs d'ordres métropolitains. La Communauté compte aujourd'hui 20 membres.

Au travers de nombreux temps d'échanges, la French Tech cherchera à faire monter en compétences les acteurs du réseau grâce à des actions de sensibilisation aux thématiques, préoccupations et technologies qui font l'actualité des start-ups. Pour approfondir, des groupes de travail dédiés au Deeptech, Impact et Manufacturing permettront d'impliquer les entreprises et leur écosystème.

Une mission d'animation adaptée aux spécificités du territoire sera poursuivie par la French Tech qui assurera des permanences régulières à Saint-Etienne pour aller à la rencontre de l'écosystème local, ainsi que les missions de détection et d'accompagnement des start-ups vers les programmes déployés par la French Tech (Central, Tremplin, etc.).

Pour s'ancrer durablement, la valorisation de l'Association et de son réseau se traduira par des évènements notamment en direction des chefs d'entreprise.

Enfin, en tant qu'acteur de l'écosystème de l'innovation stéphanois, French Tech Saint-Etienne Lyon poursuivra son implication active et apportera son expertise dans les réseaux locaux tels que MIND, Village By CA, Pingstar, Use'In.

Dans ce contexte, Saint-Etienne Métropole est sollicitée à hauteur de 30 000 € au titre d'une subvention globale de fonctionnement permettant le soutien à l'Association et de 20 000 € de cotisation pour l'exercice 2023 (pour un budget global de 600 000 €).

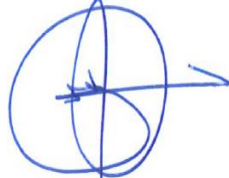
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention de fonctionnement à la French Tech Saint-Etienne Lyon de 30 000 € et d'une cotisation de 20 000 € ;**
- **approuve la convention correspondante et autoriser Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la délibération ;**
- **les dépenses seront imputées sur le budget de l'exercice 2023 sur les comptes de dépenses en fonctionnement respectivement INUM/65748/SUFLI pour la subvention et INUM/6281/COTIN pour la cotisation.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

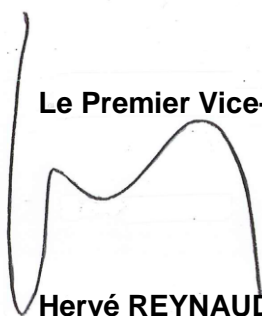
M. Marc CHASSAUBENE ne prend pas part au vote.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD